



BULLETIN D'INSCRIPTION

30^{ème} RALLYE INTERNATIONAL du RMC le 17 JUIN 2018

A retourner impérativement avant le **03/06/2018** (Aucune inscription ne sera prise sur place)

A retourner de préférence à la trésorière : Marie-Claire Epinette - 8 rue Lemarchant de Caligny 14530 LUC SUR MER	ou à défaut : Rétro Moto Côte de Nacre Place du Docteur Sustendal 14530 LUC SUR MER – Tél : 02.31.96.90.04
---	---

NOM : _____ PRENOM : _____ DATE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TELEPHONE : _____

EMAIL : _____ @ _____

CLUB : _____ MARQUE MOTO : _____ ANNEE : _____

TYPE : _____ CYLINDREE : _____ cc N° IMMATRICULATION : _____

FRAIS DE PARTICIPATION AU RALLYE :

- SOIRÉE DU SAMEDI 16 JUIN (Repas au restaurant du casino le Luc-sur-mer)

♦ 23,00 € par personne soit : _____ x 23,00 € = _____ €

- JOURNEE DU DIMANCHE 17 JUIN (Départ et arrivée au parking face à la mer - rue Guynemer) :

♦ PILOTE _____ x 28,00 € = _____ €

♦ ACCOMPAGNANT _____ x 22,00 € = _____ €

TOTAL GENERAL = _____ €

Par chèque libellé à l'ordre du RMC LUC sur MER

BOURSE D'ECHANGES du Samedi 16 juin de 7h30 à 17h00

Sur le parking face à la mer (rue Guynemer)

Réservation Exposants Nombre de mètres linéaires = _____ ml (gratuit)

REGLEMENT

Les motos devront être **antérieures à 1965** : aucune demande d'inscription de moto plus récente ne sera acceptée. Le casque et les gants homologués sont obligatoires et le costume en accord avec l'époque de la moto est le bienvenu. Le participant déclare être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en cours de validité pour la moto inscrite au rallye, ainsi que de l'assurance de tout passager éventuel.

N° du permis de conduire : _____ Délivré par : _____ le : _____

Nom de la Compagnie d'Assurance : _____ N° de police d'assurance : _____

Les organisateurs déclinent toute responsabilité relative aux infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux. Tout manquement sera exclusivement supporté par l'auteur.

Les participants déclarent décharger les organisateurs de toute responsabilité civile ou pénale découlant de l'usage de leurs motos pour tout dommage corporel ou matériel, causé aux tiers ou à eux-mêmes, dans quelque condition que ce soit.

TRES IMPORTANT : Les engagements devront impérativement être parvenus avant le **03/06/2018** au R.M.C. Aucune demande d'annulation d'inscription, reçue après le **10/06/2018**, ne donnera lieu à remboursement.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à _____ le _____ 2018 Signature

P.S: Pour être valide, votre bulletin d'inscription doit impérativement comporter votre n° de permis de conduire, de police d'assurance et le règlement financier.